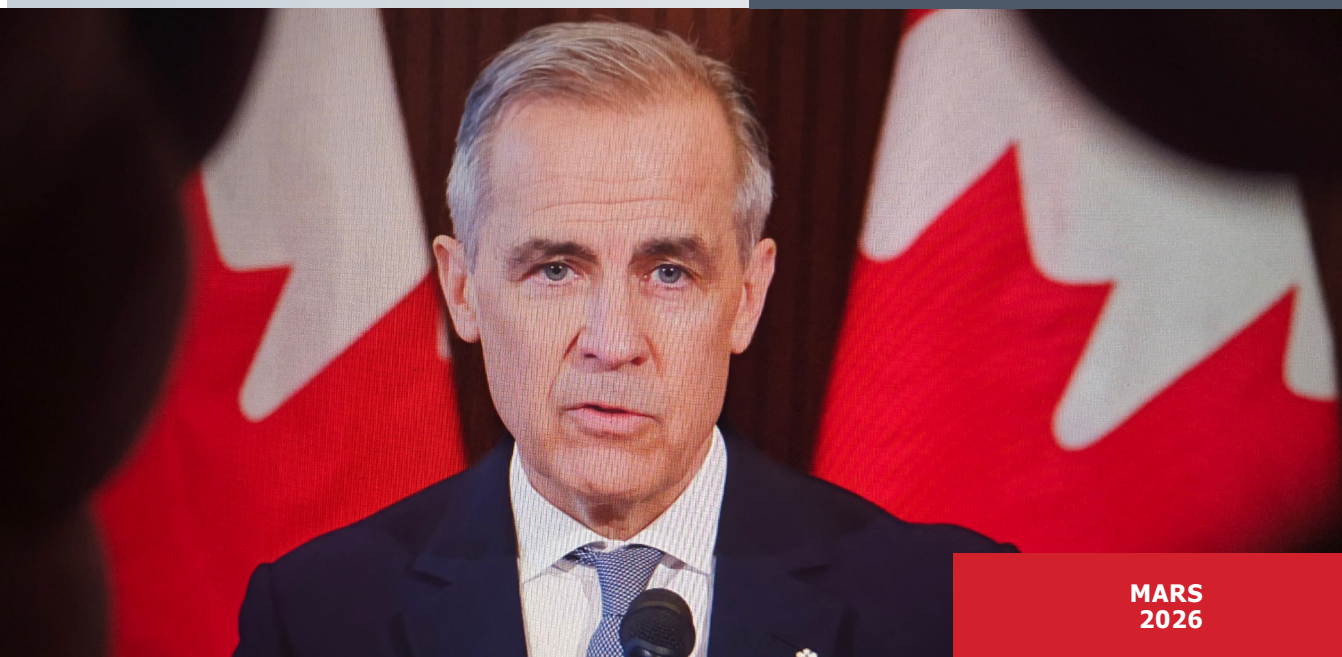


**NOTES
DE L'IFRI**



**MARS
2026**



Le Canada de Mark Carney, un an après

Morgan LARHANT

Programme
Amériques

L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une fondation reconnue d’utilité publique par décret du 16 novembre 2022. Elle n’est soumise à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISBN : 979-10-373-1187-0

© Tous droits réservés, Ifri, 2025

Couverture : Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque d’Angleterre et de la Banque du Canada, ayant prêté serment comme Premier ministre du Canada, à Nouvel York, le 7 octobre 2025 © FotoField/Shutterstock.com

Comment citer cette publication :

Morgan Larhant, « Le Canada de Mark Carney, un an après »,
Notes de l’Ifri, Ifri, mars 2026.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Auteur

Morgan Larhant est administrateur pour la France au sein du groupe de la Banque interaméricaine de développement (IDB). Avant cela, il a exercé à la direction du Budget à Bercy, où il a notamment eu la responsabilité de la sous-direction chargée du budget européen, des affaires étrangères, de l'immigration et de l'agriculture, ainsi qu'au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il fut par ailleurs en poste à la mission française auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU) à New York, à la Représentation permanente auprès de l'Union européenne (UE) à Bruxelles ainsi qu'à l'Ambassade de France au Canada.

Diplômé des instituts d'études politiques de Strasbourg et de Paris, ancien élève de l'Académie diplomatique de Vienne et de l'École nationale d'administration, il a publié deux ouvrages : *Le Financement des campagnes électorales européennes* en 2004 et *Le Financement de l'ONU* en 2016 ; ainsi que plusieurs recherches sur le multilatéralisme onusien et l'intégration européenne.

Il est chevalier de l'Ordre national du mérite.

Résumé

Début janvier 2025, le Premier ministre Justin Trudeau, en fin de course, est contraint à la démission et annonce de nouvelles élections, d'abord au sein du Parti libéral, ensuite à la Chambre des communes d'Ottawa. Battant des adversaires démotivés par l'avance du conservateur Pierre Poilievre dans les sondages, Mark Carney prend la tête du Parti libéral le 9 mars et remplace aussitôt Trudeau au poste de Premier ministre. Il profite alors du retournement des électeurs canadiens contre Pierre Poilievre, associé dans leur esprit à Donald Trump et aux propos prédateurs que tient ce dernier à propos du Canada depuis sa réélection fin 2024, et remporte les législatives du 28 avril.

Rompant avec beaucoup de marqueurs progressistes de l'ère Trudeau, le Premier ministre Mark Carney a entrepris de régler des problèmes de fond du pays, sans totalement convaincre sur les résultats pour l'instant.

- Concrétisés par la loi C-5 de juin 2025, la suppression des barrières au commerce et à la mobilité de la main-d'œuvre entre provinces, et le lancement de grands projets nationaux d'infrastructures devaient renforcer la puissance économique du pays. Hélas, le projet s'est heurté à la contestation des populations autochtones, des provinces et de groupes d'intérêt, et a vu son ambition initiale se réduire dès novembre. Ottawa compte désormais recourir également à des incitations financières.
- Mark Carney a réduit les taxes et réglementations qui touchent particulièrement l'Alberta et son industrie du pétrole et du gaz, et a engagé un partenariat stratégique avec cette province, permettant d'augmenter sa production d'énergie fossile. Sans doute coûteux politiquement pour Mark Carney, ce virage anti-environnementaliste suffira-t-il à calmer les indépendantistes albertains et leurs soutiens à Washington ?
- Malgré son discours de janvier 2026 à Davos exhortant les puissances moyennes à s'unir, le réchauffement des relations avec l'Inde et la Chine, et la quête de nouveaux partenaires commerciaux pour réduire la part des exportations vers les États-Unis, la relation avec le voisin du sud demeure primordiale pour le pays. Dans le contexte des guerres douanières de Donald Trump, Mark Carney continue certes de profiter de la protection commerciale offerte par le traité de libre-échange nord-américain (ACEUM), mais il va devoir le renégocier dans les mois qui viennent.

En mars 2026, le Premier ministre Mark Carney conserve une forte popularité au Canada comme à l'international, mais fait face à des défis complexes qui pourraient mettre fin à cette lune de miel.

Abstract

In early January 2025, Prime Minister Justin Trudeau, nearing the end of his tenure, was forced to resign and called for new elections, first within the Liberal Party and then in the House of Commons in Ottawa. Defeating opponents demoralized by Conservative Pierre Poilievre's lead in the polls, Mark Carney became leader of the Liberal Party on March 9 and immediately replaced Trudeau as prime minister. He then benefited from a shift among Canadian voters against Poilievre, who in their minds had become associated with Donald Trump and the predatory remarks the latter had been making about Canada since his reelection in late 2024. Carney went on to win the legislative elections of April 28.

Breaking with many of the progressive hallmarks of the Trudeau era, Prime Minister Carney has set out to address several of the country's structural problems, so far without decisive success.

- Enshrined in Bill C-5 of June 2025, the removal of barriers to trade and labor mobility between provinces, along with the launch of major national infrastructure projects, was intended to strengthen the country's economic power. However, the initiative faced opposition from Indigenous communities, provinces, and interest groups, and was scaled back as early as November. Ottawa now plans to rely on financial incentives as well.
- Prime Minister Carney has reduced taxes and regulations that particularly affected Alberta and its oil and gas industry, and has launched a strategic partnership with the province aimed at increasing its energy production. Possibly costly for Carney in political terms, this anti-environmentalist shift raises the question of whether it will be enough to assuage Alberta's separatists and their supporters in Washington.
- Despite his January 2026 speech in Davos urging middle powers to unite, the warming of relations with India and China, and the search for new trading partners to reduce the share of exports going to the United States, relations with the southern neighbor remain paramount for the country. In the context of Donald Trump's tariff wars, US-Canada trade relations benefit from the protection of the USMCA trade agreement, but Carney now faces the daunting task of renegotiating it in the months ahead.

As of March 2026, Prime Minister Mark Carney remains highly popular both in Canada and internationally, but he faces complex challenges that could bring this honeymoon period to an end.

Sommaire

INTRODUCTION	6
UN RÉSULTAT ÉLECTORAL BOULEVERSÉ PAR DONALD TRUMP	7
LE RÊVE INACHEVÉ D'UNE ÉCONOMIE CANADIENNE UNIFIÉE	11
LE CHOIX D'UN FÉDÉRALISME COMPLAISANT AVEC L'ALBERTA	14
LE PROBLÈME AMÉRICAIN	18
CONCLUSION	23

Introduction

Il y a tout juste un an, le Canada entrait dans une nouvelle ère. Après dix ans de gouvernement Trudeau et au terme d'un retournement de situation sur lequel peu auraient parié quelques mois auparavant, Mark Carney, premier non-Britannique à avoir présidé aux destinées de la Bank of England, novice en politique, reprenait les rênes du gouvernement. Cette prise de pouvoir, d'abord interne au Parti libéral puis confirmée par l'élection législative du 28 avril 2025, marquait d'autant plus un changement d'époque qu'elle intervenait dans un contexte de remise en question des certitudes du pays et semblait appeler une redéfinition en profondeur du projet canadien.

Un an après la promesse d'un nouveau départ pour le Canada, quel est le bilan de Mark Carney ? Si les défis principaux que rencontre le pays (à savoir la place des matières premières, le manque d'intégration entre les 13 provinces et territoires, les difficultés du système fédéral, les évolutions de l'immigration et de la relation avec les États-Unis¹) ont bel et bien constitué la toile de fond de son action, il n'a sans doute pas levé toutes les interrogations sur sa capacité à assurer un réel sursaut de son pays.

1. M. Larhant, « Canada : le grand réveil ? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, 31 mars 2025, disponible sur : www.ifri.org.

Un résultat électoral bouleversé par Donald Trump

De son déclenchement à son résultat, tout dans l'élection le 28 avril 2025 d'un nouveau gouvernement libéral fut la conséquence, directe ou indirecte, de l'influence américaine.

Retour en arrière. Fin 2024, le gouvernement Trudeau, au pouvoir depuis 2015, est un gouvernement en bout de course. S'il tient encore, c'est que Justin Trudeau s'accroche, persuadé qu'il peut réussir là où son père Pierre Elliott Trudeau avait échoué : obtenir un quatrième mandat d'affilée. Mieux que Jean Chrétien et aussi bien que les deux grandes figures libérales de la première partie du XX^e siècle, Wilfrid Laurier et Mackenzie King. À la tête d'un groupe parlementaire (*caucus*) libéral encore docile bien qu'inquiet, Justin Trudeau gouverne vaille que vaille. Les sondages sont certes mauvais, avec un leader conservateur, Pierre Poilievre, plus de 20 points devant et un parti libéral désormais talonné par le Nouveau parti démocratique (NDP, de tendance sociale-démocrate), mais chacun cherche alors à se convaincre que Justin Trudeau n'est jamais aussi bon qu'en campagne, alimentant l'espoir, un peu déraisonnable, d'un retournement de situation. Surtout, aucun rival ne se détache, si bien que le Premier ministre, qui contrôle le calendrier d'appel aux urnes, semble parti pour durer.

L'élection de Donald Trump va cependant tout changer et, par ses répercussions au Canada, totalement chambouler la scène politique. Le 47^e président des États-Unis, qui ne cache pas son aversion pour un Justin Trudeau vu comme la quintessence du wokisme qu'il abhorre, ne prend d'ailleurs le Premier ministre au téléphone que tardivement après son élection, après plusieurs autres responsables internationaux (Benjamin Netanyahu, Volodymyr Zelensky, Emmanuel Macron, Keir Starmer) et au mépris de la coutume qui veut que l'échange entre les deux voisins soit l'un des tout premiers d'un président élu. Si l'échange est décrit comme « chaleureux », naît déjà, côté canadien, un début d'inquiétude. Craintes confirmées à la fin du mois de novembre 2024, lorsque Donald Trump menace d'imposer des droits de douane de 25 % sur les importations d'origine canadienne si le pays ne met pas fin au trafic transfrontalier de fentanyl. Ce qui justifiera dans la foulée, et de manière improvisée, que le Premier ministre fasse le déplacement à Mar-a-Lago avec quelques fidèles (notamment son ami d'enfance et ministre de la Sécurité, Dominic LeBlanc) pour un dîner qualifié « d'excellent ». On apprendra plus tard que c'est à cette occasion que, pour la première fois, le président Trump fait mention de la perspective pour le Canada de devenir le « 51^e État » de l'Union...

Le compte à rebours de la fin du gouvernement Trudeau est enclenché, même si ce dernier et le grand public ne le savent pas encore. L'élément déclencheur, dont l'histoire n'a pas encore été précisément écrite, intervient le 16 décembre 2024 : à quelques heures de présenter l'Énoncé économique d'automne, sorte de budget rectificatif, la ministre des Finances Chrystia Freeland annonce sa démission. Davantage que son départ lui-même, qui était dans l'air depuis l'été précédent avec la rumeur persistante d'un remplacement par Mark Carney, ce sont les arguments avancés dans sa lettre de démission qui interpellèrent. Chrystia Freeland, une fidèle de la première heure que Justin Trudeau était lui-même allé chercher pour qu'elle se lance en politique, y mentionne notamment la « menace [...] d'une administration américaine qui poursuit un nationalisme économique agressif (qu'il convient) de prendre au sérieux » ; un contexte qui, selon elle, doit conduire le gouvernement à « éviter des astuces politiques coûteuses » afin de reconnaître à « quel point le moment est grave ». Le Premier ministre donne, dans un premier temps, le sentiment d'encaisser à nouveau le coup, sans en tirer aucune conséquence pour son propre avenir. Mais la perte progressive, entre Noël et le Nouvel An, de ses soutiens au sein du *caucus*, d'abord dans les provinces atlantiques puis au Québec et en Ontario, le conduit le 6 janvier 2025 à prendre la seule décision qui s'impose : la démission en bon ordre.

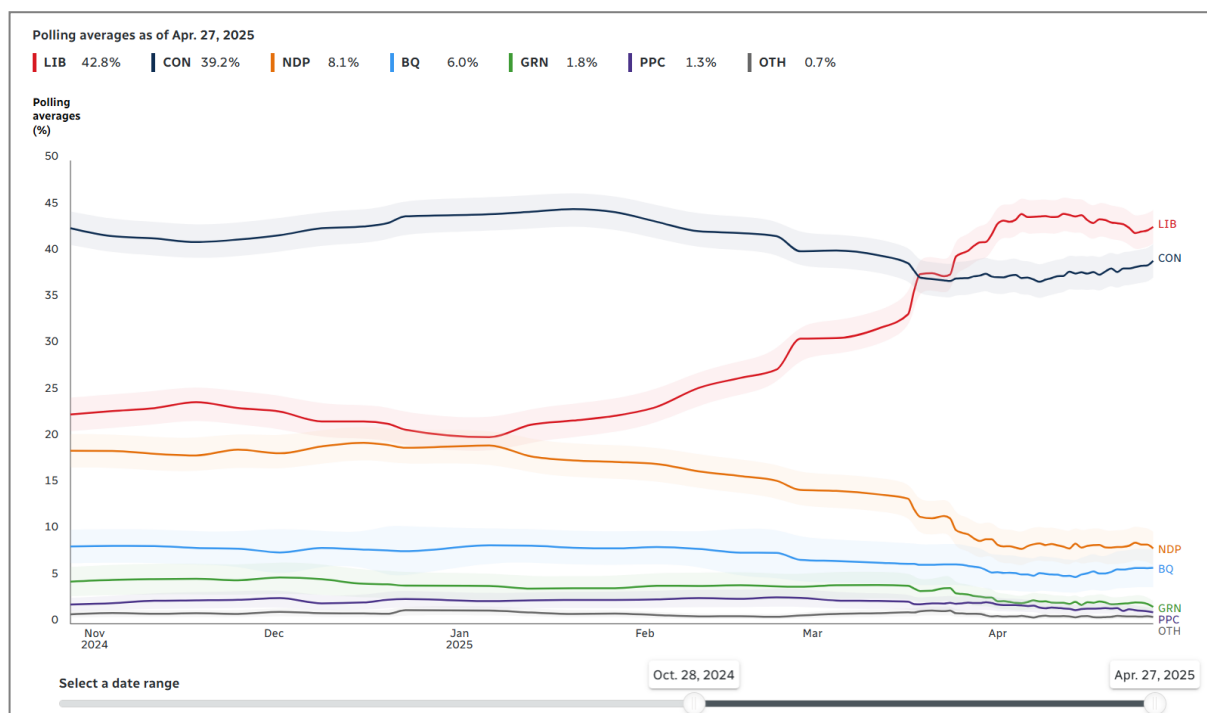
À cette date, alors que Justin Trudeau annonce une élection interne au Parti libéral d'ici le 9 mars, rares sont ceux qui parient sur un rebond des Libéraux. La situation apparaît d'ailleurs tellement compromise que de nombreux successeurs putatifs, comme Dominic LeBlanc, le ministre de l'Industrie François-Philippe Champagne ou celle des Affaires étrangères Mélanie Joly, préfèrent passer leur tour. Dès le lendemain, toutefois, intervient une seconde interférence américaine, dont la portée sur la campagne électorale à venir n'est pas immédiatement comprise : le président Trump, à l'occasion d'une conférence de presse en Floride, évoque l'idée d'utiliser « la force économique » pour contraindre le Canada à devenir le 51^e État. Ce qui n'était initialement qu'un sujet de plaisanterie, attribué au caractère fantasque du président américain, prend alors une consistance politique qui va, au fil des semaines, occulter tous les autres thèmes de campagne et créer un sentiment collectif de psychose obsidionale au nord de la frontière.

L'intelligence de Mark Carney, qui se déclare neuf jours après à Edmonton, est d'avoir tout de suite pris la mesure de cet événement, à l'inverse de Pierre Poilievre qui, trop longtemps, n'y verra qu'une péripétie. Le candidat libéral, pourtant novice en politique mais qui, en réalité, s'y prépare de longue date², n'aura en effet de cesse de placer au cœur de sa

2. L'un de ses camarades de chambrée (*roommate*) à Harvard, Peter Chiarelli, qui sera plus tard un des dirigeants des équipes de hockey des Bruins (Boston) et des Oilers (Edmonton), rapporte que, dès cette époque, ses amis voyaient en Mark Carney un futur Premier ministre du Canada. C'est d'ailleurs le

campagne la menace que fait peser la rhétorique américaine qui, de purement commerciale, devient en quelques semaines identitaire. Le slogan « Elbows up », qui puise dans l'imaginaire canadien du hockey sur glace, s'impose alors comme le cri de ralliement de tous ceux qui veulent défendre les valeurs du pays contre l'impérialisme, d'abord économique mais désormais politique, des États-Unis. Le match Canada-États-Unis, au premier tour du Tournoi des 4 Nations³, mi-février, avec trois combats dans les dix premières secondes du match, sera de ce point de vue l'acmé d'une lutte vue, côté canadien, comme existentielle. Si bien que, lorsque Mark Carney est élu à la tête du Parti libéral le 9 mars avec près de 86 % des voix (contre seulement 8 % pour Chrystia Freeland), le rapport de force électoral entre ces derniers et les Conservateurs s'est totalement inversé. La dynamique a changé de camp (cf. graphique ci-dessous), ce qui conduit Mark Carney à solliciter auprès de la gouverneure du pays, Mary Simon, la tenue rapide d'une élection.

Évolution des intentions de vote pour les élections législatives du 28 avril 2025, entre novembre 2024 et avril 2025



Source : Poll tracker, CBC News, disponible sur : <https://newsinteractives.cbc.ca>.

Légende : LIB = libéraux ; CON = conservateurs ; NDP = Nouveau Parti démocratique ; BQ = Bloc québécois ; GRN = Verts ; PPC = Parti populaire du Canada ; OTH = autres.

surnom (« PM ») qu'il avait dans l'équipe de hockey de l'Université, où il jouait comme troisième gardien. Voir F. Shizawa, « Cheap Beer and a Suspect Blocker: Before M. Carney Was Canada's Prime Minister, He Was Harvard's 3rd Goalie », *The Athletic*, 30 avril 2025, disponible sur : www.nytimes.com.
 3. Le Tournoi des 4 Nations oppose le Canada, les États-Unis, la Finlande et la Suède.

Le résultat du scrutin, au soir du 28 avril, confirme ces tendances⁴ : avec 43,7 % des voix, le parti libéral gagne 169 sièges, à 3 sièges de la majorité absolue, alors que les Conservateurs, avec 41,3 % et 143 sièges, sont certes défaits, mais dans des proportions honorables. Le retour, dans la dernière ligne droite de l'élection, des thèmes de campagne fétiches de ces derniers (pouvoir d'achat, immigration, logement, etc.), ainsi qu'un début de détente sur le front commercial bilatéral, illustré par l'absence du Canada dans les annonces du « Jour de la libération » le 2 avril (*cf. infra*), permet en effet à Pierre Poilievre de redevenir quelque peu audible. Profitant à plein de la bipolarisation, notamment dans le sud de l'Ontario où les électeurs traditionnels du NDP se réfugient chez les Conservateurs, le leader conservateur obtient un résultat certes décevant au regard des attentes initiales, mais tout de même honorable, et en progression par rapport au résultat de septembre 2021, ce qui le sauvera début 2026, lorsque son parti fera le bilan de son action (*leader's review*). Reste que, dans l'immédiat, l'interprétation unanime de ces élections est que Mark Carney a été élu avec un mandat clair : protéger les Canadiens de la menace américaine protéiforme, en commençant par renforcer l'assise économique du pays.

4. Pour une présentation détaillée du scrutin et de ses résultats, voir P. Martin, « L'élection fédérale canadienne du 28 avril 2025 », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 98, 2025, p. 177-191, disponible sur : <https://journals.openedition.org>.

Le rêve inachevé d'une économie canadienne unifiée

Face à la menace que font peser les droits de douane américains sur l'économie canadienne, la levée des barrières interprovinciales au commerce apparaît comme l'un des objectifs les plus consensuels pour dépasser certaines des tensions constitutives du modèle canadien depuis sa création en 1867⁵ ; aussi n'y eut-il guère de surprise à voir Mark Carney, dans les premiers pas de son nouveau gouvernement, s'atteler à cette tâche. Dans le discours du Trône du 29 mai 2025, prononcé pour la première fois depuis 1977 par le souverain britannique en exercice (désormais Charles III), le gouvernement, après avoir rappelé la nécessité de bâtir de nouvelles relations avec les États-Unis et le reste du monde, souligne ainsi⁶ :

« L'objectif général du Gouvernement – ou sa mission fondamentale – est de bâtir la plus forte économie du G7. Pour ce faire, il faut tout d'abord créer une seule économie, et non treize. Les obstacles au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'œuvre ne coûtent pas moins de 200 milliards de dollars par année au Canada. »

Le gouvernement présente début juin le projet de loi C-5 « sur l'unité de l'économie canadienne » qui vise un double objectif : d'une part, de manière complémentaire et concomitante aux différents plans provinciaux consistant à supprimer les mesures non tarifaires limitant le commerce interprovincial, une disparition des obstacles fédéraux au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'œuvre ; d'autre part, une facilitation des grands projets destinés à renforcer le potentiel de croissance du pays. L'ambition, clairement affichée, est de donner de la profondeur au marché intérieur, en supprimant les barrières réglementaires⁷, mais également d'accompagner cette dynamique d'investissements dans les infrastructures du pays, notamment énergétiques, à travers l'identification de projets d'intérêt national. Populaire, notamment chez les Premiers ministres des

5. M. Larhant, « Canada : le grand réveil ? », *op. cit.*, p. 32-33. Pour mémoire, les cinq tensions identifiées alors sont le poids de ses matières premières dans le développement économique du pays ; la place structurante du voisin américain dans son économie ; l'existence d'un marché intérieur encore largement inachevé ; un modèle fédéral de gouvernement à l'équilibre toujours précaire ; enfin la place, souvent débattue, de l'immigration comme moteur de sa croissance.

6. « Bâtir un Canada fort : un plan audacieux et ambitieux pour notre avenir », Discours du Trône, 29 mai 2025, disponible sur : www.canada.ca.

7. Dans une approche très similaire à l'intégration « négative » menée par Jacques Delors au niveau européen pour atteindre, en 1992, l'objectif d'un marché unique. Et dans un esprit qui n'est pas très éloigné des différents appels récents visant à achever le marché intérieur européen, notamment dans le cadre du récent rapport Draghi.

provinces qui y voient un levier pour financer certaines de leurs priorités, le projet fédéral est adopté dès la fin du mois. Il est complété, quelques jours plus tard, par la suppression des vingt exceptions fédérales restantes qui figuraient dans l'Accord de libre-échange canadien de 2017.

Le volontarisme gouvernemental se heurte toutefois assez rapidement aux réalités du terrain. D'abord, dans la dernière ligne droite de l'adoption du projet C-5, auprès des populations autochtones qui critiquent le manque de consultation, craignant surtout que l'accélération des procédures d'adoption des projets d'intérêt national aille à l'encontre du droit de regard dont elles bénéficient sur la mise en œuvre de la plupart des grands projets d'infrastructure. Dans les provinces, ensuite, qui s'inquiètent de voir certains de leurs projets structurants, comme le développement du port de Churchill au Manitoba ou le projet minier de Cercle de feu dans le nord de l'Ontario, ne pas être repris dans les priorités fédérales. Dans tout un ensemble de groupes d'intérêt fédéraux et provinciaux, enfin, quand on s'aperçoit que cette uniformisation progressive risque d'aller à l'encontre d'autres politiques publiques (sécurité, santé, etc.) ou compétences provinciales. Le gouvernement fédéral est ainsi obligé, mi-novembre 2025, de prévoir quelques atténuations à son projet unificateur initial⁸, alors que l'Accord de reconnaissance mutuelle sur la vente de produits, signé quelques jours plus tard, ne comprend pas moins de 43 pages d'exceptions pour sept pages d'accord⁹...

En réalité, comme le montre bien une étude récente de l'Institute for Research on Public Policy (IRPP), la difficulté éprouvée pour progresser dans la voie d'un marché unifié, aussi vieille que le pays lui-même, tient à la structure fédérale même de ce dernier¹⁰ :

« Ces tensions ne sont pas seulement rhétoriques, elles reflètent aussi la nature même du fédéralisme canadien. En effet, l'autonomie régionale, qui est si importante dans le contexte canadien, permet aux différents gouvernements provinciaux de promouvoir des initiatives d'achat local. Cette même structure met également en place les incitatifs fiscaux et réglementaires qui façonnent les comportements provinciaux. En d'autres termes, les limites de la libéralisation du commerce intérieur ne sont pas seulement symboliques sur le plan politique, elles sont aussi institutionnelles : les arrangements fiscaux, la formule de péréquation et le système réglementaire décentralisé du Canada dissuadent fortement les provinces d'adhérer pleinement à l'idéal de "l'unité économique canadienne". »

8. « Règlement sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada », *La Gazette du Canada*, Partie II, vol. 159, n° 24, 6 novembre 2025, disponible sur : <https://gazette.gc.ca>.

9. J. -B. Nadeau, « Le sac de nœuds du libre-échange canadien », *L'actualité*, 3 décembre 2025, disponible sur : <https://lactualite.com>.

10. D. Jiang, D. Beland et T. Tombe, « La politique du commerce intérieur : discours, opinion publique et fédéralisme canadien », Institut de recherche en politiques publiques, janvier 2026, disponible sur : <https://centre.irpp.org>.

C'est ce qui explique que, après avoir usé du levier normatif, quitte à heurter certaines sensibilités provinciales, le gouvernement de Mark Carney revienne progressivement au traditionnel « power of the purse » du gouvernement fédéral : le ministre des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc, a ainsi récemment évoqué l'idée de mobiliser des mécanismes financiers incitatifs pour encourager les provinces à aller vers davantage de mobilité de la main-d'œuvre entre provinces¹¹...

11. J. -D. Bellavance, « Ottawa songe à utiliser des “pressions financières” pour forcer la main des provinces », *La Presse*, 9 janvier 2026, disponible sur : www.lapresse.ca.

Le choix d'un fédéralisme complaisant avec l'Alberta

L'exemple des difficultés à surmonter les entraves au commerce interprovincial illustre bien les limites de ce qu'un pouvoir fédéral, fût-il volontariste, peut faire dans un pays où l'autonomie des provinces demeure aussi forte. Mark Carney, qui a grandi en Alberta après être né dans les Territoires du Nord-Ouest, possède à cet égard une sensibilité que n'avait probablement pas son prédécesseur, Justin Trudeau, dont le père avait au contraire fait carrière sur une vision beaucoup plus intransigente du fédéralisme canadien. Le Premier ministre actuel prend ainsi au sérieux les discours sécessionnistes de l'Ouest canadien, conscient que derrière la surenchère de groupes minoritaires, il y a aussi chez beaucoup un sentiment profondément ancré d'avoir été trop longtemps ignorés par les « élites » de l'Est.

C'est la raison pour laquelle le nouveau Premier ministre, qui a pris soin, dès sa prise de fonction, d'associer plus régulièrement les Premiers ministres provinciaux aux négociations commerciales en cours avec les États-Unis et qui a utilisé le Conseil de la fédération de juillet 2025 pour mettre en scène sa bonne entente avec ces derniers, a cherché dès son arrivée à privilégier l'unité de la fédération. En apaisant, voire en amadouant celle qui fait aujourd'hui figure de province la plus turbulente de la confédération : l'Alberta. De l'organisation en son sein des principales réunions de la présidence canadienne du G7 (G7 Finances à Banff fin mai 2025 ; sommet des leaders de Kananaskis en juin), à sa participation au folklorique *Stampede* de Calgary début juillet ¹², en passant par ses encouragements, lors des sélections, pour son équipe de hockey sur glace préférée (les *Oilers* d'Edmonton), Mark Carney a multiplié les gestes de bonne volonté.

C'est toutefois sur le fond du différend entre Ottawa et Edmonton, à savoir la place dévolue à la production fossile qui fait la richesse de l'Alberta depuis le début des années 1950, que le nouveau gouvernement était attendu. Là où Justin Trudeau, désireux de laisser un bilan climatique positif, avait multiplié les mesures restrictives, à commencer par une taxe carbone sur les industriels d'un secteur qui représente 30 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays, Mark Carney prend rapidement le contre-pied. Dès la campagne interne des Libéraux, il promet la

12. Organisé chaque année depuis 1912, le Stampede de Calgary est un festival dans le style « Far West » avec parade, rodéo et concerts. En 2025, il a attiré près de 1,5 million de personnes sur dix jours.

suppression de la taxe carbone sur les particuliers, conscient de l'impopularité de cette dernière, à l'Ouest et dans tout le pays. De même, après avoir volontairement entretenu le flou sur son intention de conserver le plafonnement sur les émissions du secteur à compter de 2030, il entreouvre la porte en octobre en s'engageant à ce que ce plafonnement ne voie jamais le jour, assumant de « privilégier les résultats aux objectifs ». Enfin, en novembre 2025, il cède à l'une des principales revendications des Albertains, à savoir l'engagement, non liant, « d'un partenariat stratégique » avec la province, visant explicitement à accroître la production de pétrole et de gaz.

Bien sûr, ce partenariat est plus large que la seule remise en fonction des derricks de l'Alberta. À travers le développement des technologies de captation du carbone ou la perspective d'une production nucléaire dans la province (*a priori* sous forme de petits réacteurs modulaires – ou *Small Modular Reactors*, SMR), l'objectif affiché est de faire du Canada « une superpuissance énergétique mondiale », autant dans les énergies conventionnelles que dans les énergies propres. Mais c'est sur le volet fossile que les engagements sont les plus clairs. Avec en particulier, à peine un an après l'entrée en fonction de l'oléoduc Transmountain agrandi, dont les premiers effets se font déjà sentir dans les exportations vers l'Asie, « la construction d'un ou plusieurs oléoducs financés et construits par le secteur privé, avec une copropriété et des avantages économiques pour les peuples autochtones, transportant au moins un million de barils par jour de bitume albertain à faibles émissions, en privilégiant les tracés qui améliorent l'accès aux marchés asiatiques¹³ ». Un engagement dont la réalisation dépendra toutefois de la province voisine de la Colombie-Britannique, qui a des engagements climatiques profondément ancrés et n'a d'ailleurs pas tardé à émettre quelques doutes.

Le choix de Mark Carney revêt en réalité un double objectif. D'un côté, il s'agit de répondre aux récriminations anciennes de l'Alberta, telles qu'elles se font entendre depuis la fin des années 1970 et le Programme énergétique national de Pierre Elliott Trudeau¹⁴, en rassurant sur la volonté du niveau fédéral d'accompagner l'essor de la production provinciale ; un revirement à 180° par rapport à la période Trudeau. De l'autre, cet accord constitue la reconnaissance par le gouvernement actuel que, confrontée par ailleurs aux coups de boutoir de l'administration Trump, l'économie canadienne ne peut se permettre le luxe d'ignorer l'un des moteurs

13. « Protocole d'accord entre le Canada et l'Alberta », Premier ministre du Canada, 27 novembre 2025, disponible sur : www.pm.gc.ca.

14. Pour une présentation de ce dernier, voir le dossier consacré en 2020 par T. Roquette et A. Neveu, pour la CBC : <https://ici.radio-canada.ca>. Un conflit entre Ottawa et l'Alberta qui, de même que les obligations de bilinguisme constitutionnalisées à partir de 1982, alimentent depuis lors les discours sécessionnistes. Et ce alors même que, comme Jean Chrétien le rappelle dans ses *Mémoires*, le développement des sables bitumineux de l'Alberta s'est fait en grande partie au milieu des années 1970 grâce aux généreuses subventions fédérales – J. Chrétien, *Passion politique*, Éditions du Boréal, p. 422.

historiques de sa croissance : les hydrocarbures. Le pacte faustien avec l'Alberta est ainsi tout autant de nature politique qu'économique, symbolisant le slogan de campagne de Mark Carney : « Canada strong ».

Reste que ce pari, probablement inévitable dans les circonstances actuelles, est risqué. D'abord, parce que rien ne dit que cette main tendue d'Ottawa suffira à calmer les velléités indépendantistes des plus irréductibles albertains ; l'abaissement par la Première ministre de la province, Danielle Smith, du seuil de signatures¹⁵ permettant de déclencher un référendum d'initiative populaire rend d'ailleurs très probable la tenue d'un tel scrutin, qui pourrait intervenir dès octobre 2026. Tous les sondages montrent que les séparatistes sont à ce stade minoritaires, surtout si la question posée fait clairement référence à une sécession de la province. Mais, comme le précédent du Brexit l'a illustré, le temps joue souvent en faveur de ces projets au long cours, qui font lit de toutes les opportunités pour parvenir à leurs fins. Surtout quand les autorités de la province, comme David Cameron en son temps, font preuve de davantage d'ambiguïté que de clarté...

Ensuite, dans la mesure où, en pactisant aussi ouvertement avec l'industrie des hydrocarbures, Mark Carney prend le risque de brouiller son image. Lui qui, du discours sur la « tragédie des horizons » en septembre 2015 à sa nomination en 2019 comme Envoyé spécial de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour le financement de l'action climatique, passait pour un fervent partisan de la transition énergétique, se voit contraint, une fois au pouvoir, d'arbitrer pour le temps court de la croissance économique aux dépens du temps long de la planète. D'ailleurs, la principale figure environnementale de son gouvernement, Steven Guilbeault, ne s'y est pas trompé et, après avoir accepté bien des renoncements, a pris acte de ce changement de pied et a démissionné. Sans conséquence à court terme, même au Québec d'où il était issu et où Mark Carney a obtenu d'excellents résultats aux législatives. Mais qu'en sera-t-il sur le moyen terme ?

Enfin, parce qu'un tel débat constitutionnel affaiblit la Confédération au moment même où celle-ci doit au contraire se renforcer. L'administration Trump l'a bien compris et, comme l'ont illustré les déclarations récentes du secrétaire au Trésor, Scott Bessent¹⁶, elle n'hésitera

15. Le seuil est désormais fixé à 10 % du nombre de votes exprimés à la dernière élection provinciale générale, soit environ 177 000 signatures, contre 20 % précédemment. Une pétition a été lancée en début d'année 2026 et a désormais 4 mois pour atteindre le seuil ; le porteur de cette initiative, l'Alberta Prosperity Project, se dit confiant quant à sa capacité à y parvenir. Si tel est le cas, Danielle Smith a annoncé que le scrutin pourrait avoir lieu le 19 octobre 2026, conjointement avec d'autres référendums thématiques (notamment pour que la province obtienne davantage de compétences en matière d'immigration).

16. En écho au mouvement séparatiste, S. Bessent a qualifié la province « de partenaire naturel » des États-Unis, notamment sur la question des hydrocarbures – cf. notamment K. G. Malone, « Trump Cabinet Member Weighs In on Alberta Separatism », CBC, 23 janvier 2026, disponible sur : www.cbc.ca.

pas à instrumentaliser ce différend interne pour atteindre le gouvernement fédéral. La stratégie de Danielle Smith, qui n'est pas sans rappeler celle du « couteau sous la gorge » qui avait conduit aux deux référendums québécois, lui permet certes d'obtenir des résultats tangibles – qui désamorcent en retour les revendications des plus indépendantistes – mais au prix d'une conflictualisation du débat, risquant de rouvrir la question constitutionnelle dans d'autres provinces. Au Québec justement, les vellétés indépendantistes albertaines et les concessions obtenues du gouvernement fédéral ne passent pas inaperçues. Si tous les sondages montrent, là également, que la fièvre indépendantiste recule à mesure que la population se fait plus diverse et que le souvenir du référendum de 1995 s'éloigne, le terreau reste fécond. Le récent retrait du Premier ministre depuis plus de sept ans, François Legault, et la perspective possible d'un retour au pouvoir du Parti québécois, ouvertement indépendantiste, ouvrent à cet égard une période de fragilité pour la Confédération.

Si la mansuétude d'Ottawa envers l'Alberta et son industrie pétrolière est habile à court terme, coupant au passage l'herbe sous le pied conservateur, elle pourrait donc s'avérer risquée à plus long terme. À trop diluer son ADN climatique dans l'or noir albertain, le Parti libéral, certes fongible dans bien des tendances dès lors qu'il reste au pouvoir, s'expose à la critique de son aile gauche. Et Mark Carney, à trop prendre en compte les *desiderata* de l'Alberta, à rouvrir la boîte de Pandore des forces centrifuges du pays.

Le problème américain

Au terme de la révolution de Mark Carney, au sens orbital du terme, on retombe inévitablement sur les États-Unis, par qui tout commence et tout finit. Les évolutions de la relation avec l'Alberta se comprennent en effet dans un schéma plus large, d'ailleurs mentionné dans le partenariat stratégique de novembre 2025 entre l'état et la province, consistant à diversifier les débouchés commerciaux du pays, aujourd'hui encore préemptés à 75 % par le marché américain, en ouvrant de nouvelles routes. À commencer par l'Asie, comme l'a confirmé le récent déplacement en Chine de Mark Carney, durant lequel, en acceptant de lâcher un peu de lest sur l'accès des véhicules électriques chinois au marché canadien au grand désarroi de la filière et du Premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, il a obtenu de la part des autorités de Pékin un assouplissement de ses contre-mesures tarifaires (pour les fruits de mer des provinces atlantiques et les graines de Colza des Prairies), ainsi que la signature d'un « Partenariat énergétique ». Partenariat d'autant plus opportun qu'avec le changement de gouvernement à Caracas et la perspective d'un reroutage substantiel de la production vénézuélienne du client chinois (aujourd'hui à environ 80 % des 900 000 barils jour produits) vers les raffineries de pétrole lourd du Texas, la Chine et le Canada ont un intérêt mutuel à coopérer¹⁷.

Mais l'activisme international du nouveau Premier ministre ne s'arrête pas à l'Asie ou au Moyen-Orient, qu'il connaît bien de son temps comme *Chairman* du Fonds d'investissement Brookfield. Mark Carney, comme Lester B. Pearson¹⁸ l'avait initié à la fin des années 1950 et dans la décennie 1960, porte en effet une ambition internationale pour son pays, puissance moyenne mais qui a su par le passé jouer de son *soft power*. D'où son investissement personnel, et non par l'entremise de Chrystia Freeland qui a finalement renoncé à son poste de députée en début d'année, sur le conflit ukrainien. D'où son choix également, très symbolique, de consacrer en mars 2025 sa première visite officielle comme Premier ministre à l'Europe,

17. Une récente étude de RBC Capital Markets citée par le Calgary Herald montre ainsi qu'en octobre et novembre 2025, une proportion record de 15 % du brut canadien a été vendu en dehors des États-Unis, contre 2,6 % en novembre 2023. Sur 25 tankers partis du port de Vancouver en décembre 2025, 15 ont pris la direction de la Chine. Voir C. Varcoe, « As Canada Seeks More Trade Partners, Oil and Gas Is "Front Foot That We're Leading With" », *Calgary Herald*, 3 février 2026, disponible sur : <https://calgaryherald.com>.

18. Ministre des Affaires étrangères sous le Premier ministre Louis St-Laurent, récipiendaire du prix Nobel de la paix en 1957 pour le rôle qu'il joua dans la crise de Suez, Lester B. Pearson mena comme Premier ministre (1963-1968) une politique étrangère ambitieuse, n'hésitant pas à s'opposer au Président américain Lyndon B. Johnson sur la guerre du Vietnam. Voir notamment J. -M. Poliquin et J. R. Beal, *Les trois vies de Pearson*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1968.

avec d'abord la France et le président Emmanuel Macron qu'il connaissait auparavant, puis le Royaume-Uni, dont il maîtrise les codes mieux que quiconque. D'où, enfin, la réorientation en cours vers une diplomatie moins principielle, davantage fondée sur les intérêts – en particulier économiques – que sur les valeurs. La fin annoncée de la « diplomatie féministe », qui constituait pourtant jusqu'à présent l'un des marqueurs forts de la diplomatie canadienne, participe de cette réorientation vers les intérêts fondamentaux du pays, fût-ce au prix de l'héritage des années Trudeau.

Brillamment exposée lors de son discours au dernier Forum de Davos et rompant avec dix années d'une politique étrangère s'adressant davantage aux communautés présentes dans le pays, cette diplomatie pragmatique a d'ores et déjà obtenu quelques résultats. La brouille avec l'Inde, marché indispensable aux productions légumineuses des Prairies et prometteur sur le plan énergétique, est en passe d'être surmontée. Mark Carney et Narendra Modi se sont en effet entendus à l'issue de leur rencontre en novembre 2025 pour relancer l'accord de libre-échange, initié en 2010 mais interrompu en 2023 à la suite de révélations d'ingérences indiennes dans la vie politique canadienne. Cette nouvelle entente a été officialisée à l'occasion du récent déplacement de Mark Carney en Inde. Le réchauffement des relations diplomatiques avec la Chine, après plus de sept ans d'une relation complexifiée par le cas des « Deux Michael », des « Commissariats » chinois découverts au Canada, puis d'un alignement canadien avec la politique américaine d'un *de-risking* tel qu'illustré à l'été 2024 par les droits de douane de 100 % sur les véhicules électriques, constitue également un progrès à mettre au crédit du Premier ministre.

Mais le chemin de crête est étroit, chaque initiative canadienne étant immédiatement lue, notamment par le partenaire américain, à l'aune des relations Canada/États-Unis. La violente réaction de Donald Trump après le déplacement de Mark Carney en Chine, menaçant d'imposer des droits de douane de 100 % sur les exportations canadiennes si le pays signait un accord de libre-échange avec Pékin, est symptomatique de cette force de rappel américaine. Si bien que le nœud gordien du gouvernement Carney est, et demeure, la relation avec son grand voisin du sud.

On se souvient que le Canada, pourtant riche d'une longue histoire de proximité avec Washington depuis les années Mackenzie King – Franklin D. Roosevelt et qui croyait encore début décembre 2024 pouvoir apprivoiser une administration Trump II, fut surpris et blessé d'être parmi les pays les plus maltraités par cette dernière. L'imposition sans vergogne de droits de douane transversaux de 25 %, au mépris de l'Accord de libre-échange nord-américain (ACEUM) entré en vigueur en 2020, les multiples attaques sectorielles (sur le bois, l'acier, l'aluminium) ou encore les innombrables atteintes à sa souveraineté nationale, à travers la rhétorique du « 51^e État » (allant jusqu'à qualifier à plusieurs reprises le Premier ministre canadien de « gouverneur », comme si le Canada était déjà un État

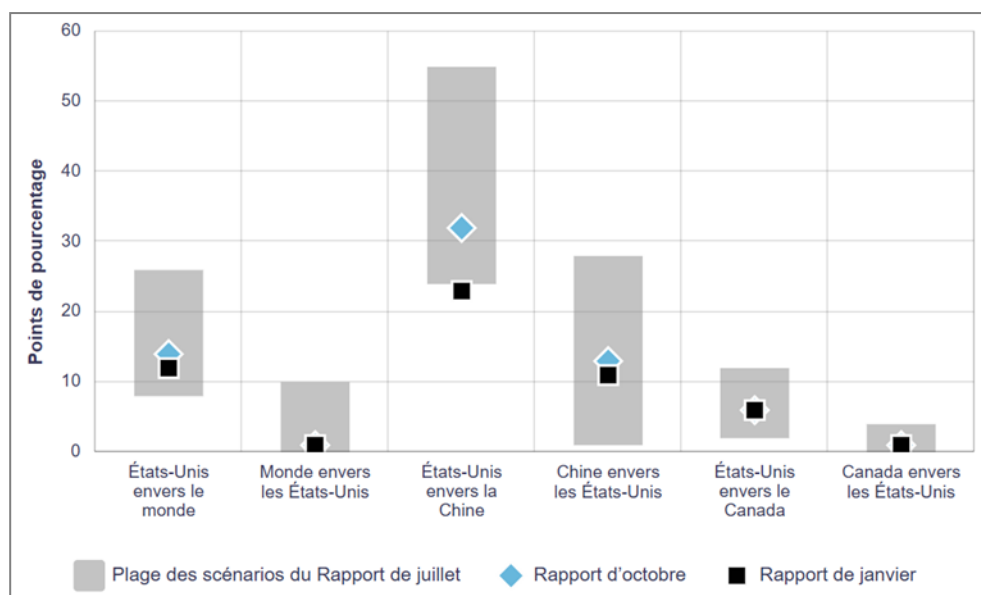
américain), a atteint au plus profond la confiance que les Canadiens avaient dans les États-Unis. Comme le dit lui-même Mark Carney fin mars 2025¹⁹, « l'ancienne relation que nous avons avec les États-Unis, basée sur l'intégration approfondie de nos économies et une coopération étroite en matière de sécurité et de défense, est terminée ». Un constat – honnête – qui explique le succès des mouvements « Buy Canada », visant à favoriser les productions locales par rapport aux produits importés des États-Unis, ou encore du boycott de la destination touristique américaine, y compris pour les « Snow Birds » qui avaient leurs habitudes en Floride.

Face à l'urgente nécessité d'apaiser cette relation, M. Carney donna initialement le sentiment de vouloir aller vite. Dès début mai, soit quelques jours après sa victoire aux élections législatives, il se rend à Washington, passant par la redoutable épreuve du Bureau ovale. Avec un certain succès puisque, sans rien transiger sur le fond, il y fait bonne figure, s'offrant une répartition (« le Canada n'est pas et ne sera jamais à vendre ») qui rassure ses compatriotes sur sa capacité à « gérer » le président américain. Si bien que, lorsque s'ouvre le sommet du G7 de Kananastis en juin 2025, il se hasarde, contrairement à ses habitudes, à prendre un risque et s'engage sur le calendrier d'un accord global « dans les 30 jours à venir ». Engagement d'autant plus hasardeux que, comme le départ inopiné de Donald Trump 24 heures seulement après son arrivée au sommet le démontre, ce dernier n'accorde qu'une importance toute relative à ces discussions. Pour montrer sa bonne volonté, le Premier ministre canadien va multiplier les mesures unilatérales d'apaisement, qu'il s'agisse à la fin du mois de l'abandon sans contrepartie de la taxe sur les services numériques, qui faisait depuis longtemps figure de chiffon rouge pour l'administration américaine, ou, *mezzo voce*, de l'atténuation progressive des contre-mesures tarifaires prises par le Canada sur les produits américains couverts par l'ACEUM (finalement retirées le 1^{er} septembre). Toutefois, le Canada ne reçoit en retour que de nouvelles menaces et, le 1^{er} août, une augmentation de 25 % à 35 % du droit de douane par défaut appliqué aux exportations canadiennes. Fin octobre, prenant prétexte de la publicité payée par l'Ontario et diffusée sur les écrans américains critiquant la politique de tarifs douaniers poursuivie par l'administration Trump II, cette dernière rompt unilatéralement les négociations, actant la fin des illusions canadiennes.

Pour autant, là où cette décision aurait six mois plus tôt constitué un véritable électrochoc, le gouvernement canadien en minimise immédiatement la portée. Il faut dire que, dans l'intervalle, le narratif de Mark Carney a changé. Certes, il se donne toujours comme objectif d'atténuer les mesures tarifaires américaines, soit en trouvant des accords sectoriels avec l'administration Trump (sur l'aluminium, l'acier, le bois ou encore la construction automobile), soit en prenant des mesures internes

visant à soulager l'impact de ces dernières pour ces filières. Mais son administration ne cesse de rappeler qu'en exemptant des droits de douane l'ensemble des marchandises qui se conforment à l'ACEUM, les mesures américaines sont certes pénalisantes, mais dans des proportions sans commune mesure avec celles appliquées depuis le 2 avril 2025 contre à peu près tous les pays du monde. Les différentes études montrent ainsi qu'entre 80 % et 90 % des exportations canadiennes vers les États-Unis bénéficient de cette dérogation et peuvent ainsi accéder au marché américain dans les mêmes conditions que précédemment²⁰. Les droits de douane moyens atteindraient environ 6 %, soit deux fois moins que la moyenne affectant les exportations vers les États-Unis des autres pays (cf. graphique ci-dessous)²¹. L'impact de ces droits de douane serait en outre très concentré sur quelques secteurs – la construction automobile pour près de 30 %, l'aluminium pour un quart et l'acier pour 21 %²² – pour lesquels le gouvernement a mis en place des dispositifs financiers d'accompagnement.

Taux moyens pondérés des droits de douane sur les biens importés depuis début 2025



Source : Banque du Canada, Rapport de janvier 2026, p. 17.

Si bien que, progressivement, le principal enjeu côté canadien est devenu l'avenir de l'ACEUM, filet de protection indispensable de l'économie du pays. Ce traité de libre-échange, signé par Donald Trump lui-même en 2018 et qu'il qualifia à cette occasion d'accord « le plus important » de

20. S. Zanzana, « CUSMA Compliance Rush: Will It Shield Canada from US Tariffs », Royal Bank of Canada Economics, 25 avril 2025, disponible sur : www.rbc.com.

21. « Rapport sur la politique monétaire », Banque du Canada, janvier 2026, p. 17, disponible sur : www.banqueducanada.ca.

22. C. Fan et A. Zheng, « Tracking The Impact Of US Tariffs On 5 Targeted Canadian Industries », RBC Canadian Analysis, 4 décembre 2025, disponible sur : www.rbc.com.

l'histoire américaine, prévoyait une clause de réexamen, six ans après son entrée en vigueur en 2020, soit le 1^{er} juillet 2026. Avec, sur la base des articles 34.6 et 34.7, plusieurs scénarios possibles²³ : une prorogation de l'accord pour 16 ans si les trois parties en conviennent ; en cas d'absence d'accord d'une ou plusieurs des parties, la perspective de révisions annuelles du traité et ce jusqu'au terme de ce dernier, fixé en 2036 ; ou, dans le cas le plus dégradé et sous réserve d'un préavis de six mois, le retrait unilatéral d'une des parties. La préparation de cette révision a d'ores et déjà commencé, avec l'organisation début décembre par le *United States Trade Representative* Jamieson Greer des premières auditions publiques, durant lesquelles la plupart des secteurs ont souligné l'intérêt économique et commercial lié à cet accord et à l'intégration nord-américaine qui en résulte²⁴, et la nomination du côté canadien de leur négociatrice en chef, en la personne de Janice Charrette, ancienne greffière du Conseil (poste comparable à celui de Secrétaire général du gouvernement). Déjà, toutefois, le président Trump multiplie les propos contradictoires, laissant un jour entendre que le traité « ne présente aucun avantage pour les États-Unis » et, le lendemain, s'engageant à négocier de bonne foi. De même que son *Trade Representative*, qui a suggéré à plusieurs reprises que les États-Unis pourraient à l'avenir privilégier deux accords bilatéraux, plutôt qu'un accord à l'échelle des trois pays.

Les prochains mois seront ainsi très largement consacrés à trouver une solution sur le front commercial, sachant que, nonobstant les discours des deux côtés, tant le Canada que les États-Unis ont un intérêt économique évident à coopérer plutôt qu'à accepter un découplage progressif, ils le feront. L'intégration à l'échelle régionale de la plupart des filières – on cite souvent la voiture assemblée au Canada qui traverse en moyenne six fois la frontière entre Détroit et Windsor, mais c'est également vrai de l'aluminium, dont les fonderies se trouvent côté canadien mais les industries de transformation aux États-Unis, ou encore le bois, dont la ressource canadienne est indispensable par sa quantité et sa qualité au marché de la construction américain – rendrait extrêmement coûteuse la fin de la dynamique de libre-échange lancée au début des années 1990, voire dès le début des années 1960 pour l'industrie automobile. Tout l'enjeu sera néanmoins de voir le prix que le Canada et le Mexique accepteront de payer, probablement en y associant d'autres considérations (sécurité, lutte contre le narcotrafic, accès à l'arctique, énergie, etc.), et alors que la confiance a définitivement disparu.

23. D. M. Bitar, C. Hernandez et E. A. Wayne, « USMCA Review 2026: Pathways, Risks, and Strategic Considerations for North America's Future », Center for Strategic and International Studies (CSIS), 18 août 2025, disponible sur : www.jstor.org.

24. Comme le montre l'étude du CSIS, depuis l'entrée en vigueur de l'ACEUM, le commerce des biens et services entre les trois pays a augmenté de 37 % ; le Mexique étant devenu, depuis 2024, le premier partenaire commercial des États-Unis.

Conclusion

En un an, Mark Carney a profondément réorienté le pays, rompant avec la plupart des « marqueurs » des années Trudeau :

- la politique climatique ambitieuse, sans être abandonnée sur le papier, est reléguée au second rang, après l'ardente obligation de la reconstruction d'une économie forte et d'une « superpuissance énergétique » ;
- la politique étrangère fondée sur les valeurs et s'adressant davantage aux communautés du pays qu'au monde a été abandonnée pour faire place à une diplomatie plus pragmatique et opportuniste ;
- le fédéralisme de combat, qui n'hésitait pas à empiéter sur les compétences provinciales, s'est transformé en un fédéralisme davantage coopératif, surtout à l'égard des velléités séparatistes de l'ouest.

Des tensions constitutives identifiées il y a un an, seule la politique d'immigration n'a pas connu de recalibration majeure, le gouvernement Carney s'inscrivant très largement dans la continuité des mesures restrictives prises à partir de l'été 2023.

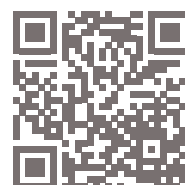
Ce pivot a servi les intérêts du Premier ministre qui, un an après son arrivée au pouvoir, est plus populaire que jamais. En prenant systématiquement à revers l'opposition conservatrice et en alimentant son action d'une vision indéniable pour l'avenir du pays, Mark Carney est parvenu non seulement à apparaître comme une force de changement, mais aussi à vider de toute substance l'opposition politique. Son doigté manœuvrier – sa rouerie, diront ses critiques – a renforcé la majorité libérale qui, à portée de la majorité absolue ²⁵, pourrait profiter des prochains mois pour définitivement asseoir le changement d'époque et, ainsi, éloigner le spectre d'une alternance.

Mais cette réorientation a-t-elle permis un véritable réveil du Canada ? La vulnérabilité actuelle de l'économie, inévitable au regard des lourds nuages qui s'amoncellent depuis la réélection de Donald Trump au sud de la frontière, et malgré un budget ambitieux et résolument tourné vers l'avenir, risque, en l'absence de relais durables de croissance, de renforcer les mécontentements. Les concessions octroyées à l'Alberta, compréhensibles

25. Au fil des démissions de certains de ses députés mais aussi des débauchages de parlementaires d'autres partis (trois à date), les Libéraux sont toujours à trois députés de la majorité absolue, avec toutefois trois élections partielles à venir dans les prochaines semaines. Si deux d'entre elles devraient élire un libéral, la majorité absolue pourrait se décider dans la circonscription de Terrebonne, au Québec, dont l'élection s'était jouée à une voix près en avril 2025.

au regard du contexte, pourraient néanmoins rouvrir la question constitutionnelle, qui hante le pays depuis la fin des années 1960. Enfin, l'absence de résultats tangibles dans les négociations commerciales avec les États-Unis, qui demeureront longtemps encore le principal moteur de l'économie canadienne nonobstant la diversification commerciale en cours, ne pourra durer éternellement sans que le regard que le pays porte sur son Premier ministre n'évolue.

À l'orée de 2026, Mark Carney offre ainsi le visage de Janus : populaire dans son pays et loué à l'international, c'est pourtant un Premier ministre à l'assise toujours précaire, qui doit composer avec les foucades périodiques de Donald Trump, les oppositions parlementaires et les forces centrifuges de certaines provinces. Sa faculté à s'adapter aux circonstances, ou à faire preuve de « réalisme fondé sur les valeurs » comme il l'a éloquentement développé à Davos, ne pourra durer éternellement, au risque d'apparaître un jour comme manquant de convictions. Seuls les résultats, à commencer par ceux qu'il doit obtenir cette année dans la négociation sur l'ACEUM, détermineront sa capacité à prolonger l'expérience. Pour marquer cette fois durablement l'histoire de son pays.



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org